



## **LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE**

Aux représentants des médias

### **La Ville de Neuchâtel renonce à héberger UBS Arena**

Dans sa séance du 4 juin 2007, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a décidé de renoncer à déposer sa candidature pour l'organisation sur son territoire d'un site UBS Arena pour la projection des matchs de l'Euro 2008.

Le refus d'UBS Arena d'envisager l'utilisation des infrastructures du stade de la Maladière rendait la manifestation particulièrement onéreuse pour la Ville. Les évaluations démontrent que le contrat d'UBS Arena aurait coûté en installations et en personnel environ CHF 300'000.- pour la collectivité publique, ce qui est incompatible avec les restrictions budgétaires actuelles.

De plus, Neuchâtel-Xamax a exprimé la volonté d'organiser un événement avec projections de matchs, à l'étude actuellement.

Enfin, le dépôt par la Ville de La Chaux-de-Fonds d'un dossier qui permette une organisation dans d'excellentes conditions ont convaincu le Conseil communal de renoncer à offrir un site à cet organisateur.

**Le Conseil communal**

Neuchâtel, le 7 juin 2007

**Renseignements complémentaires:** M. Antoine Grandjean, Directeur de la police, ☎ 032 717 75 00, e-mail: antoine.grandjean@ne.ch